

Ce Focus porte sur les emplois salariés du secteur privé enregistrés aux Caisses Sociales Monégasques.

On dénombre, au mois de décembre 2016, 51 200 emplois en Principauté dans le secteur privé soit une augmentation de 667 emplois (+1,3 %) par rapport à l'année précédente.

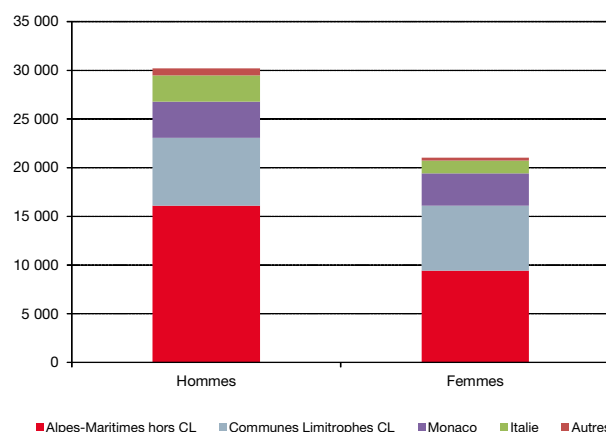
Les principaux ratios sont stables : les personnes occupant un emploi sont à 59 % des hommes, à 62 % de nationalité française et habitent pour les trois quarts dans les Alpes-Maritimes. Le secteur tertiaire regroupe 86 % des emplois.

1/ Répartition par lieu de résidence du nombre d'emplois

	Hommes		Femmes		Total	
Alpes-Maritimes hors CL	16 099	53,3%	9 421	44,9%	25 520	50,2%
Communes Limitrophes CL	6 948	23,0%	6 672	31,8%	13 620	26,8%
Monaco	3 749	12,4%	3 303	15,7%	7 052	13,9%
Italie	2 684	8,9%	1 334	6,4%	4 018	7,9%
Autres	716	2,4%	274	1,3%	990	1,9%
Total	30 196	59,0%	21 004	41,0%	51 200	100%

L'origine géographique des salariés occupant un emploi en Principauté a peu évolué depuis 2013. Pour 77 %, il s'agit de personnes résidant dans les Alpes-Maritimes (dont 27 % dans les communes limitrophes) et 14 % habitent Monaco.

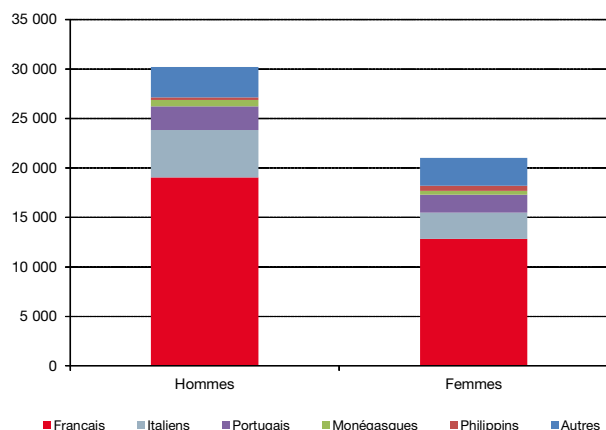
Par rapport à 2015, le nombre d'emplois occupés par des personnes venant des Alpes-Maritimes a augmenté (+928 soit +2,4 %) tandis qu'il a diminué (-177 soit -2,4 %) pour ceux résidant en Principauté.



2/ Répartition par nationalité

	Hommes		Femmes		Total	
Français	19 044	63,1%	12 818	61,0%	31 862	62,6%
Italiens	4 779	15,8%	2 654	12,6%	7 433	14,6%
Portugais	2 415	8,0%	1 833	8,7%	4 248	8,4%
Monégasques	652	2,2%	377	1,8%	1 029	2,0%
Philippins	257	0,9%	507	2,4%	764	1,5%
Autres	3 049	10,1%	2 815	13,4%	5 864	11,5%
Total	30 196	59,0%	21 004	41,0%	51 200	100%

Les emplois sont occupés à près des deux tiers par des salariés de nationalité française. Ce chiffre est stable par rapport à 2015 (-18 soit -0,1 %). Le nombre d'emplois occupés par des personnes de nationalité italienne progresse fortement (+293 soit +4,1 %). 1,5 % des emplois sont occupés par des Philippins.



3/ Répartition par Grand Secteur d'Activité (GSA)

Le secteurs des Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien reste le principal employeur de la Principauté avec plus de 22 % des emplois. En deuxième position arrive le secteur des Autres activités de services avec 17 % des emplois (y compris les employés de maisons).

	Hommes		Femmes		Total	
Activités financières et d'assurance	1 903	6,3%	1 964	9,4%	3 867	7,7%
Commerce de gros	1 326	4,4%	1 263	6,0%	2 589	5,1%
Commerce de détail	1 276	4,2%	1 526	7,3%	2 802	5,5%
Hébergement et restauration	3 866	12,8%	1 828	8,7%	5 694	11,3%
Industrie manufacturière, extractive et autre	1 741	5,8%	975	4,6%	2 716	5,4%
Activités immobilières	1 141	3,8%	646	3,1%	1 787	3,5%
Construction	4 345	14,4%	428	2,0%	4 773	9,4%
Transport et entreposage	1 480	4,9%	535	2,5%	2 015	4,0%
Act. Scientif. et techn., services adm. et de soutien	7 155	23,7%	4 009	19,1%	11 164	22,1%
Autres activités de services	3 913	13,0%	4 688	22,3%	8 601	17,0%
Information et communication	927	3,1%	314	1,5%	1 241	2,5%
Administration, enseignement, santé et action sociale	1 123	3,7%	2 828	13,5%	3 951	7,8%
Total	30 196	59,0%	21 004	41,0%	51 200	100%

C'est dans le secteur des Activités financières et d'assurance que l'on est le plus proche de la parité (49,2 % d'hommes et 50,8 % de femmes).

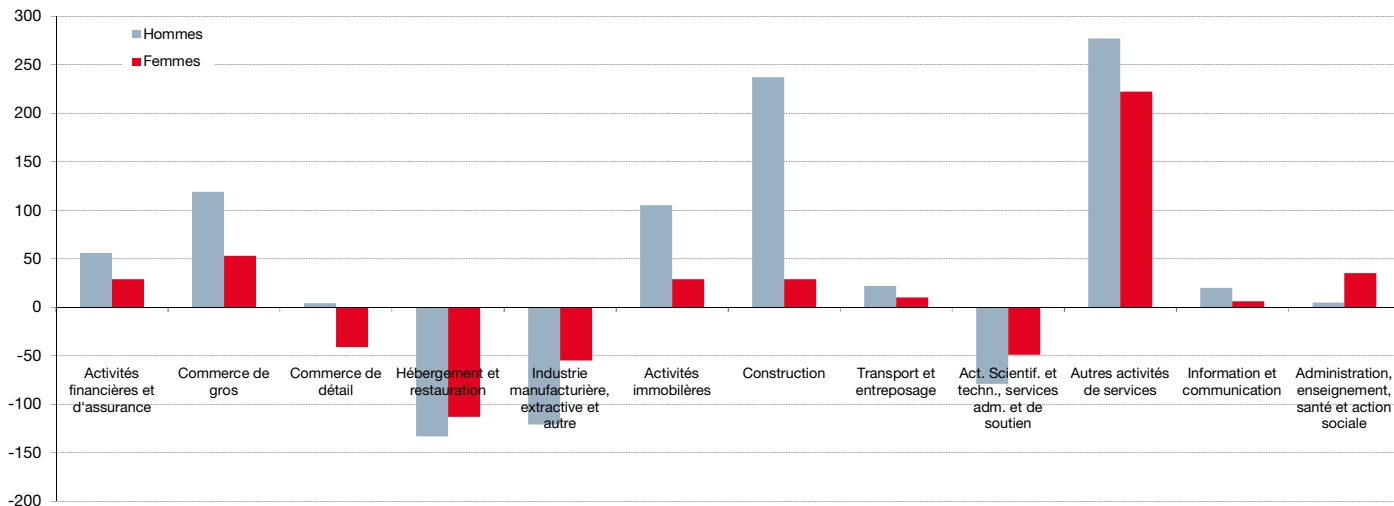
4/ Répartition par secteur du nombre d'emplois

Le secteur tertiaire représente plus de 86 % des emplois, ce qui illustre la prédominance des services dans l'économie monégasque. Ce secteur regroupe 94 % des emplois occupés par des femmes.

	Hommes		Femmes		Total	
Primaire	88	0,3%	37	0,2%	125	0,2%
Secondaire	5 588	18,5%	1 303	6,2%	6 891	13,5%
Tertiaire	24 520	81,2%	19 664	93,6%	44 184	86,3%
Total	30 196	59,0%	21 004	41,0%	51 200	100%

92 % des emplois du secteur primaire sont des Services de soutien aux industries extractives.

5/ Création/destruction d'emplois par GSA



77 % des emplois nets créés en 2016 sont occupés par des hommes.

Ce sont l'Hébergement et la restauration qui ont perdu le plus d'emplois (-246 occupés par 133 hommes et 113 femmes) suivis par l'Industrie (-176 occupés par 121 hommes et 55 femmes).

Comme en 2015, c'est le secteur des Autres activités de services qui a créé le plus d'emplois (499 dont 277 occupés par des personnes de sexe masculin et 222 par des personnes de sexe féminin).

Le secteur de la Construction, qui en 2015 avait perdu 54 emplois, en compte en 2016, 266 supplémentaires.

Le Commerce de détail a perdu 37 emplois (41 emplois occupés par des femmes ont été supprimés et 4 emplois occupés par des hommes ont été créés).

6/ Répartition du nombre d'employeurs par GSA et tranche d'emplois

Il n'y a pas d'évolution notable dans la structure des employeurs depuis 2013 : près de 80 % des structures comptent moins de six emplois.

Les entreprises qui comptent de 6 à 10 et de 11 à 50 emplois représentent un peu moins de 10 % chacune du nombre total d'employeurs.

	1-5	6-10	11-50	51-200	>200	Total	poids
Activités financières et d'assurance	117	35	37	17	2	208	3,6%
Commerce de gros	277	54	59	4	0	394	6,7%
Commerce de détail	336	66	56	1	1	460	7,9%
Hébergement et restauration	76	49	49	9	5	188	3,2%
Industrie manufacturière, extractive et autre	51	20	35	10	3	119	2,0%
Activités immobilières	354	58	34	1	0	447	7,7%
Construction	137	63	99	13	1	313	5,4%
Transport et entreposage	61	25	29	11	0	126	2,2%
Act. Scientif. et techn., services adm. et de soutien	399	95	94	35	13	636	10,9%
Autres activités de services	2 639	55	29	12	5	2 740	46,9%
Information et communication	76	21	24	2	1	124	2,1%
Administration, enseignement, santé et action sociale	54	10	14	6	3	87	1,5%
Total	4 577	551	559	121	34	5 842	100%

En 2016, on dénombre 108 employeurs supplémentaires : 119 de plus dans la tranche 1-5 emplois mais 29 de moins dans celle des 6-10.

34 employeurs comptent plus de 200 emplois dont 10 sont des agences d'intérim, 5 des hôtels et 2 des entreprises industrielles.

2 227 employeurs (38 %) sont des Maîtres de maison classés dans le secteur des Autres activités de services.

Les données chiffrées concernant l'emploi salarié sont transmises à l'IMSEE par les Caisses Sociales Monégasques. Les travailleurs indépendants, fonctionnaires et agents de l'État ne sont pas comptabilisés dans ces données. L'emploi salarié comprend les salariés et les gens de maison. Un salarié peut occuper plusieurs emplois.

